

PROJET ÉOLIEN SAINT-CYPRIEN

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ AU

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PAR

MONSIEUR LOUIS JOURNAULT, CFA

Saint-Jacques-le-Mineur, Qc J0J 1Z0

1. Revoir la filière éolienne

Ne serait-il pas temps pour le gouvernement de revoir la filière éolienne après toutes ces années de développement parfois acceptable comme sur la Côte de Beaupré à Québec avec des distances séparatrices de 10 km des habitations, mais plus souvent cahoteux comme la majorité des projets avec des distances séparatrices de 350 à 750 mètres. Le nœud du problème est sans aucun doute la proximité de ces éoliennes des lieux habités. Comme la seule motivation des promoteurs est le profit maximum, ils recherchent toujours les lieux près des routes, des installations d'Hydro-Québec et à une courte distance des habitations pour pouvoir en mettre le plus possible. Il est grandement temps que le gouvernement mette des règles qui vont assurer une paix sociale et la fin des éoliennes qui causent division sociale, frustration et colère. Il est temps que ce développement se fasse pour un véritable développement durable.

Il faut cesser ces éternels affrontements entre une population majoritairement contre le projet et un promoteur et quelques agriculteurs qui ne veulent qu'en profiter sans égard de la destruction causée aux terres agricoles et aux milieux de vie. Il est temps de cesser ces développements sauvages au dépens de la population entière du Québec qui paye par des augmentations constantes du tarif d'Hydro-Québec.

Comment peut-on laisser les municipalités seules décider des distances séparatrices? Les municipalités où les maires en veulent sur leur propre terre pour un gain financier ou les municipalités qui agissent pour le seul apport financier municipal, vont vouloir les plus petites distances (exemple ici à Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Michel, Saint-Rémi). Garder une distance de 750 mètres des habitations alors que dans les municipalités de la MRC voisine, on a plutôt instauré une distance de 2000 mètres des

habitations démontre un problème grave de gouvernance cautionné par le gouvernement. Où est la cohérence? Comment le gouvernement peut-il tolérer qu'un citoyen soit plus désavantagé qu'un autre?

En se dégageant de cette responsabilité, pourtant la plus importante pour un développement harmonieux et durable, le gouvernement a laissé place à l'anarchie. On connaît le passé et les luttes qui ont eu lieu dans ce dossier, regardons en avant avec une véritable vision à long terme de développement durable. Et comme le recommandait le BAPE dans son rapport qui s'est tenu sur le premier projet éolien LE NORDAIS : Ne jamais installer de parc éolien industriel en zone habitée.

2. Acceptabilité sociale

Qu'est-ce que l'acceptabilité sociale? On a vu dans le passé des dossiers où la majorité des citoyens dénonçaient le projet éolien et on l'a quand même octroyé. Ces citoyens doivent aujourd'hui aller en cour avec des recours collectif pour dénoncer cet abus de pouvoir, est-ce une nouvelle façon de faire du développement durable? Peut-on penser que le flou de ce concept ainsi que le flou des distances séparatrices permet au gouvernement de prendre une décision uniquement politique sans égard aux citoyens? On le verra clairement dans sa décision pour Saint-Cyprien, car c'est un cas limpide de non acceptabilité sociale de la majorité de la population en plus d'une coalition de huit maires des municipalités environnantes qui sont contre ce projet.

3. Dérive de la démocratie

Il s'est passé à Saint-Cyprien-de-Napierville une dérive grave de la démocratie car la majorité des citoyens se sont prononcés contre ce projet par pétition alors que le maire, qui en aura sur ses terres, ne représente plus que lui-même et les quelques agriculteurs qui eux aussi en auront sur leurs terres. Cela est totalement inacceptable et intolérable.

4. Les plus belles terres agricoles du Québec

Pour un promoteur, ce sont les endroits à privilégier car elles sont près de tout et la rentabilité est énorme. Mais nous, Québécois, qu'est-ce que nous y gagnons? On commence à gruger ces terres avec l'accord de la CPTAQ qui devrait pourtant les défendre et les protéger! Pourtant plusieurs parties du territoire du Québec ne sont pas agricoles. Il y en a déjà à Saint-Michel et à Saint-Rémi, on a essayé d'en mettre à Saint-Jacques-le-Mineur et à Saint-Valentin sans succès et on continue de vouloir en mettre dans les Jardins-de-Napierville avec Saint-Cyprien-de-Napierville. Comme dit l'expression "donne la main, il va te prendre le bras". Il faut à tout prix stopper ces intrusions pour l'avenir agricole du Québec. Il y a pourtant plus de 98% du territoire qui n'est pas agricole. Ça laisse quand même beaucoup de place pour des gens respectueux de l'environnement!!!

.../4

5. En terme financier ces projets ne sont pas rentables : sans subventions, pas d'éoliennes

1. Elles ne sont pas rentables sans garantie de 20 ans de la part d'Hydro-Québec, en plus d'un prix d'achat du mégawatt souvent au double du marché. En plus indexé à l'inflation!
2. Elles sont marginalement efficaces car elles ne fonctionnent à plein régime qu'à 24,7% (La Presse) et selon le promoteur à 30%.
3. Nos dernières augmentations de tarif d'électricité de 2,7% s'expliquaient aux deux tiers par les subventions aux éoliennes!!!
4. C'est le monde à l'envers, on a des surplus d'électricité et on continue à supporter la filière éolienne qui n'est pas rentable au Québec. Pourquoi pour subvenir aux besoins d'une région. Cela n'a aucun sens et ne peut être toléré plus avant.

6. Création d'emplois

1. Directement après l'érection des tours, peu d'emplois (1 à 3)
2. On oblige le promoteur à exiger que 60% de l'éolienne soit construite au Québec pour favoriser l'emploi ici. Mais on sait très bien que sans cette mesure obligatoire, le fabricant n'aurait aucune base de rentabilité et ne pourrait exporter d'éoliennes fabriquées ici. Le fabricant n'existe donc que grâce aux taxes payées par tous les citoyens.

Si le choix énergétique du Québec était entre le développement de l'énergie éolienne et les énergies fossiles (Charbon, pétrole, gaz) ou nucléaire, comme c'est le cas en France, en Allemagne, aux États-Unis, en Ontario etc, on pourrait comprendre l'empressement du gouvernement à développer cette filière et il aurait tout le support de la population, mais la situation est tout à fait le contraire!!!

7. Que gagne la population qui accueille ces énormes tours?

Dans le cas de Saint-Cyprien, le promoteur gagnerait 60 millions sur 20 ans. La municipalité gagnerait 2 millions sur 20 ans. Le maire et quelques agriculteurs 500,000\$ sur 20 ans. Pour les autres citoyens, il ne reste plus rien sinon tous les inconvénients et les augmentations de tarif d'Hydro-Québec sur l'ensemble de la population. Pour les plus belles terres agricoles du Québec, c'est trop cher payé et un net recul. Quand aux revendications du promoteur autochtone pour sauver la planète avec les éoliennes, les 60 millions qu'il engrangera est sûrement sa principale motivation, comme tous les autres promoteurs éoliens qui sont devenus plus vert que vert pour faire un bon profit avec peu de risque.

8. Qui devrait faire la preuve d'acceptabilité sociale

La preuve d'acceptabilité sociale devrait être à la charge du promoteur et non aux citoyens. Il devrait être obligé de démontrer qu'il rallie la majorité de la population et non pas seulement ceux qui en profitent monétairement parce que sur leurs terres au détriment de la population qui elle n'en veut pas. On parle de David contre Goliath **avec l'assentiment du gouvernement. C'est pathétique.**

Conclusion

J'aimerais que vous compreniez, Messieurs les commissaires, que si vous recommandez ce projet éolien, qui n'a aucune acceptabilité sociale, ce sera pour des raisons uniquement et purement politiques sans égard pour les citoyens. En tant que commissaires, je veux croire que votre rôle est de vous assurer que les réponses aux questions des citoyens soient complètes et plausibles. Au contraire, lors de la première partie des audiences les 19, 20 et 21 mai dernier, nous avons eu droit à des réponses évasives et incomplètes de la part du promoteur. En plus d'un véritable constat d'échec de rallier la population de Saint-Cyprien et des communautés environnantes. J'ose espérer, Messieurs, que vous accueillerez les faits énoncés lors des audiences publiques comme des incitatifs à refuser ce projet.

Je vous remercie de m'avoir lu.

Louis Journaut, CFA